



Montreuil, le 30/03/2022

RÉFORME DE L'ACCUEIL DES FINANCES PUBLIQUES ?

UN SACCAGE GOUVERNEMENTAL DU SERVICE PUBLIC ?

En ces temps d'élections, il est plus que jamais nécessaire que chacun s'interroge sur les questions de service public ! Parce que ces questions nous regardent toutes et tous, parce que les Services Publics sont à nous et qu'il est urgent de reprendre en main ce qui nous appartient !

Aujourd'hui, le saccage des Services Publics continue, ceux-là même qui ont été au cœur de la crise sanitaire, ce modèle social que beaucoup nous envient.

L'exemple criant est l'hôpital public. À l'issue du premier confinement, les constats ont été faits : manque de lits, de personnel et derrière, rien !

Notre administration, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et le ministère des Finances en Général, sont des rouages essentiels du financement des services publics. La DGFIP reste aussi un interlocuteur privilégié des citoyens, des acteurs économiques qu'ils soient particuliers, entreprises, collectivités. Notre accueil est apprécié. Lorsqu'il a fallu distribuer l'aide aux entreprises, ce sont nos services qui ont été appelés au front.

Et pourtant, nos effectifs diminuent d'année en année pour satisfaire l'austérité.

La propagande diffusée par le gouvernement ?

En installant le Nouveau Réseau de Proximité, la DGFIP revendique 3000 points de contact au lieu de 2000 sauf qu'un point de contact n'est pas un service d'accueil DGFIP à même de répondre à toutes vos questions ! À titre d'exemple, à Paris, ce sont la moitié des sites qui seront fermés à l'horizon 2027.

L'accueil physique aurait fortement diminué en 2020 et 2021.

2020, accueil en mode sanitaire c'est-à-dire principalement au téléphone, 2021, ouverture des Centres des Finances Publiques uniquement le matin, là où ils étaient ouverts !

Les directives que l'on nous demande d'appliquer... mais sans l'écrire : ne pas faire de « social » !, recevoir les usagers en 5 minutes, dissuader les usagers de venir dans les accueils physiques et les inciter fortement à aller systématiquement sur internet !

Bref, déshumaniser le service public pour qu'il n'en soit plus un...

La CGT et les agents des Finances Publiques se battent pour des accueils de proximité de pleine compétence, c'est-à-dire assurés par des agents des Finances Publiques formés à la fiscalité et qui peuvent consulter votre dossier en toute confidentialité.

Vous citoyens, élus, devez les soutenir pour empêcher les fermetures de sites, les suppressions d'emplois

Au verso, vous trouverez quelques éléments de langage entendus qui sont en contradiction avec le réel ! À vous de décider quel Service Public serait le vôtre. Pourquoi donc ont-ils menti, éhontément ou par omission ? Nous vous laissons méditer la réponse...



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 -
☎ : 01.48.70.71.63 📱 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) 🗣️ : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)



| CE QU'ON NOUS DIT | CE QUI SE PASSE VRAIMENT |
|---|--|
| Les points d'accueil se multiplient grâce aux buralistes | FAUX Il s'agit juste d'une borne de paiement. Si vous rencontrez des difficultés de paiement, ce n'est pas le buraliste qui vous octroiera un échelonnement. Pas de SAV possible non plus en cas de problème suite au paiement. De plus, l'État rémunère les buralistes à hauteur d'1,50€ par transaction ! |
| Les établissements France Service (EFS) répondront à toutes vos questions | FAUX Vous êtes reçus pour un personnel d'accueil ayant eu 2 jours de formation et à qui il est demandé de répondre à toutes vos questions en matière d'impôts, d'amendes, de pôle emploi, de sécurité sociale, etc ? De plus, aucune confidentialité, on vous demande de signer un accord d'accès à tous vos codes pour se connecter à votre place sans que vous puissiez avoir de recours en cas de piratage ou d'usurpation. |
| Des agents des Finances Publiques expérimentés feront des permanences dans les EFS et les maisons de service au public (MSAP) | FAUX et ce n'est pas nouveau. En période de déclarations d'impôts, les agents des Finances publiques ont toujours fait des permanences en mairie. Il n'y a rien d'innovant là-dedans ! Par contre la fréquence est moins importante qu'avant ! A brève échéance, les suppressions d'emplois ne permettront plus aux agents des Finances Publiques d'assurer les accueils hors des murs. |
| La suppression des fonctionnaires ne réduit pas la qualité du service public | FAUX Plus de 30 000 emplois ont été supprimés aux finances publiques en 15 ans. Les accueils ont fermé pour les 3/4, des services ont été départementalisés obligeant les usagers à parcourir des kilomètres ou à faire leurs démarches sur internet uniquement. La fraude fiscale est évaluée à 100 milliards d'euros par an et les services de contrôle fiscal, jusqu'alors épargnés, subissent eux aussi des suppressions d'emplois. Cherchez l'erreur ! |
| Maintenant avec internet, plus vraiment besoin d'accueil, tout se fait en ligne | FAUX C'est vraiment faire fi de l'illectronisme (13 millions de personnes concernées), des zones blanches, des rapports humains dont la crise sanitaire a révélé l'urgence de les remettre en place (même dans le commerce, on remet en place des blabla caisses où les gens peuvent prendre le temps de discuter). |



La CGT Finances publiques continue et continuera de se battre pour un service public de proximité ET de qualité afin que chaque citoyenne et citoyen disposent d'une égalité de traitement.